

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'EPIDE ET LA FNSEA

Au salon de l'Agriculture à Paris, le 28 février 2012, Charles de BATZ de TRENQUELLEON, directeur général de l'EPIDE, et Xavier BEULIN, président de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), ont signé une convention de partenariat, en présence du ministre de la Défense, Gérard LONGUET, et du ministre de l'Agriculture, Bruno LE MAIRE. Laurent WAUQUIEZ, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présent sur le salon, est venu saluer sur le stand de la FNSEA tous les protagonistes.

Pour les deux parties, l'objectif de cette convention est le placement d'une centaine de jeunes dans des parcours conduisant à des projets professionnels dans le secteur de la production agricole. Pour atteindre ce but, les signataires associeront leurs moyens et leurs efforts pour mettre en œuvre, au niveau géographique le plus pertinent, les actions suivantes :

→ Promouvoir les métiers agricoles et faire connaître aux jeunes les métiers et offres d'emploi des entreprises.

→ Professionnaliser et accompagner les jeunes grâce à l'ensemble des moyens mis en œuvre par la branche production agricole visant la sécurisation des parcours professionnels.

L'EPIDE et la FNSEA espèrent ainsi développer, approfondir et conforter au cours du parcours des jeunes les orientations professionnelles vers les métiers agricoles.

A propos de l'EPIDE

Créé en août 2005 et placé sous la triple tutelle des ministères de la Défense, de l'Emploi et de la Ville, l'EPIDE est un établissement public qui compte 20 centres accueillant des jeunes âgés de 16 à 18 ans orientés par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou de 18 à 25 ans particulièrement éloignés de l'emploi (retard ou échec scolaire, sans diplôme ni qualification professionnelle, sans emploi, en risque de marginalisation) et qui font acte de candidature volontaire. La mission de l'EPIDE est l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes au terme d'un parcours pédagogique pouvant aller de 8 à 24 mois, exclusivement dispensé sous le régime de l'internat de semaine : ce parcours vise à restaurer la confiance et l'estime de soi ainsi que l'acquisition de l'autonomie et les codes et savoirs de base nécessaires pour devenir employable. Le programme conjugue simultanément un travail en profondeur sur le savoir-être, une formation générale comprenant une mise à niveau scolaire et la mise en œuvre d'un projet professionnel devant déboucher sur l'emploi.

L'inspiration du projet pédagogique est double : il vient en partie du modèle militaire pour le cadre structurant et du modèle des travailleurs sociaux à travers l'accompagnement personnalisé et individualisé au plus près des besoins de chaque jeune et des attentes de son futur employeur.

Plus de 80% des jeunes qui vont au bout du parcours sont insérés grâce aux partenariats noués entre l'EPIDE et de nombreuses entreprises.

Contacts Presse EPIDE et FNSEA

Mélanie Monneret, Chargée de Communication & Relations Publiques à l'EPIDE
Tel : 01 49 65 28 18 / 06 82 94 90 11 - melanie.monneret@epide.fr